

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

## Exercice 2021

<b>1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....</b>	<b>2</b>
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	2
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	3
1.4 INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	3
<b>2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....</b>	<b>4</b>
2.1 MODALITES DE TARIFICATION.....	4
2.2 RECETTES ET NOMBRE DE CONTROLE, PENALITES PAR COMMUNE .....	5
<b>3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>9</b>
3.1 TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3) .....	9

# 1-CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1 Présentation du territoire desservi.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est créé depuis juillet 2003 sur le territoire de Vitré Communauté qui comprenait 36 communes (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010). Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, dans le cadre de la réforme territoriale, Vitré Communauté compte 46 communes en intégrant la Communauté de Communes du Pays Guerchais et les communes de Bais et Rannée.



- Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- 46 communes
- 81689 habitants
- Superficie : 880 KM<sup>2</sup>

AUTEUR : Maël LE JEUNE - Responsable SIG Système d'Information Géographique de Vitré Communauté - SOURCE : BD CARTO IGN - CONCEPTION : 2013

## 1.2. Mode de gestion du service.

Conformément à l'arrêté sur les contrôles du 27 Avril 2012, le SPANC de Vitré Communauté assure les missions obligatoires de :

→ **contrôle de conception et réalisation en régie** des dispositifs d'assainissement non collectifs (ANC) pour les dispositifs neufs et à réhabiliter.

→ **contrôle de bon fonctionnement par un prestataire** via un marché à bon de commande :

1. périodique selon une périodicité fixée à **10 ans** sur l'ensemble de son territoire (700 à 900 contrôles annuels jusqu'en 2019 puis 600 à 800 jusqu'en 2022 ).
2. dans le cadre de transactions immobilières (150 à 250 contrôles annuels).

La gestion du service, du conseil aux pétitionnaires, de la transmission de l'ensemble des rapports signés par l'élu, en passant par le suivi de la prestation, la transmission aux services finances de VITRE COMMUNAUTE des données de facturation via le logiciel VISIOANC, est assurée en régie par un technicien en charge du SPANC à temps plein assisté d'un secrétariat à tiers-temps.

L'ensemble de ces contrôles est régi par le règlement de service en vigueur, délibéré et voté par l'Assemblée Communautaire dans sa séance du 3 Juillet 2015.

### 1.3 Estimation de la population desservie (D301.0).

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 20 000 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 81689 habitants, soit environ 25% de la population. Les zonages d'assainissement ont été réalisés et approuvés par délibération de chacune des 46 communes.

Sur l'ensemble des communes de Vitré Communauté 8614 dispositifs d'ANC ont été diagnostiqués.

### 1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2021
<b>A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30
<b>B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	—
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	—
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	—

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2021 est de **100** .

## 2- Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification

Le SPANC est un service public industriel et commercial. Il est soumis aux mêmes règles juridiques et financières que le service d'assainissement collectif. **Le budget du SPANC doit être obligatoirement équilibré en dépenses et en recettes**, quel que soit le mode de gestion adopté et doit être financé par les redevances des usagers : une redevance perçue auprès des usagers permet de couvrir les charges du service.

Ci-dessous, les tarifs du SPANC validés lors du Conseil Communautaire du 25 Février 2021 :

Type de contrôle	Montant de la redevance - Conseil Communautaire du 25/02/2021
<b>Contrôle de conception</b>	<b>65 €</b>
<b>Contrôle de réalisation</b>	<b>117 €</b>
<b>Contre-visite contrôle de réalisation</b> ( suite à une non conformité lors du contrôle de réalisation)	<b>86 €</b>
<b>Forfait contrôle conception + réalisation</b>	<b>182 €</b>
<b>Contrôle de bon fonctionnement périodique</b> (périodicité: 10 ans)	<b>97,50 €</b>
<b>Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une transaction immobilière</b>	<b>136,50 €</b>
<b>Contre-visite contrôle de bon fonctionnement</b>	<b>81 €</b>
<b>Refus de contrôle :</b> majoration 100% de la redevance contrôle périodique	<b>195 €</b>
<b>Pénalité pour mise en place d'un assainissement sans contrôle du SPANC :</b> 1 – pas de contrôle de conception, ni réalisation 2 – pas de contrôle de réalisation	<b>182 €</b> <b>117 €</b>
<b>Pénalité non mise en conformité d'une installation suite au contrôle de bon fonctionnement avec obligation de travaux :</b> majoration 100 % de la redevance contrôle conception et réalisation (applicable chaque année jusqu'à mise en conformité)	<b>364 €</b>

## 2.2. Recettes et nombres de contrôles, pénalités par commune

REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	EXERCICE 2021
recette contrôles conceptions et réalisations	39 314,00
recette contrôles périodiques et transactions	85 438,00
pénalités	11 165,00
Subvention d'exploitation (Agence Eau)	-
<b>Total RECETTE</b>	<b>135 917,00</b>

### Détails des opérations :

Nombre total de factures : 1334

Montant total TTC : 135 917,00 €

Opérations	Nombre	TTC(€)
Contrôle de conception	243	15 440,00 €
Contrôle de réalisation	172	19 544,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	7	561,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	606	55620,00 €
Forfait conception+réalisation	24	4 158,00 €
Contre-visite CBF	12	949,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	2	172,00 €
Diagnostic ANC pour vente	215	28 308,00 €
Refus de contrôle du SPANC	7	1 365,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	15	2 478,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	23	6 440,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	8	882,00 €

Communes	Nomb re	TTC(€)
ARGENTRE DU PLESSIS	30	3 339,00 €
AVAILLES SUR SEICHE	8	725,00 €
BAIS	25	2 756,00 €
BALAZE	35	4 396,50 €
BREAL SOUS VITRE	7	838,50 €
BRIELLES	11	1 398,50 €
<b>CHAMPEAUX</b>	<b>86</b>	<b>7838,50 €</b>
LA CHAPELLE ERBREE	8	1 095,50 €
<b>CHATEAUBOURG</b>	<b>253</b>	<b>24720,50 €</b>
<b>CHATILLON EN VENDELAIS</b>	<b>38</b>	<b>4557,50 €</b>
CORNILLE	4	474,50 €
<b>DOMAGNE</b>	<b>42</b>	<b>4616,00 €</b>
DOMALAIN	27	2 939,00 €
DROUGES	19	1 836,00 €
ERBREE	30	2 949,50 €
ETRELLES	23	2 254,00 €
GENNES SUR SEICHE	7	884,00 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE	11	1 103,50 €
LANDAVRAN	6	550,50 €
LOUVIGNE DE BAIS	15	1 791,00 €
MARPIRE	4	383,50 €
MECE	11	1 104,00 €
MONDEVERT	7	695,50 €
MONTAUTOUR	3	235,00 €
MONTREUIL DES LANDES	8	850,50 €
MONTREUIL SOUS PEROUSE	11	1 101,00 €
MOULINS	18	1 928,50 €
MOUSSE	7	685,50 €
<b>MOUTIERS</b>	<b>15</b>	<b>1 407,00 €</b>
LE PERTRE	15	1 508,00 €
<b>POCE LES BOIS</b>	<b>44</b>	<b>4613,50 €</b>
PRINCE	15	2 157,00 €
RANNEE	17	2 153,50 €
<b>ST AUBIN DES LANDES</b>	<b>180</b>	<b>15285,00 €</b>
ST CHRISTOPHE DES BOIS	6	538,50 €
ST DIDIER	11	1 491,00 €
ST GERMAIN DU PINEL	16	1 729,00 €
ST JEAN SUR VILAINE	6	672,50 €
ST M'HERVE	26	2 795,00 €
LA SELLE GUERCHaise	1	136,50 €
TAILLIS	12	1 125,50 €
TORCE	17	1 886,00 €
VAL D'IZE	25	2 477,50 €
VERGEAL	5	591,50 €
<b>VISSEICHE</b>	<b>153</b>	<b>15361,00 €</b>
VITRE	16	1 964,50 €

Contrôle périodique réalisé 2021

Opérations par communes	Nombre	TTC(€)
<b>ARGENTRE DU PLESSIS</b>		
Contrôle de conception	9	570,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Diagnostic ANC pour vente	16	2 184,00 €
<b>AVAILLES SUR SEICHE</b>		
Contrôle de conception	4	245,00 €
Contrôle de réalisation	2	207,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
<b>BAIS</b>		
Contrôle de conception	9	585,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Diagnostic ANC pour vente	12	1 638,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
<b>BALAZE</b>		
Contrôle de conception	10	650,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Diagnostic ANC pour vente	14	1 879,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	4	1 120,00 €
Forfait conception+réalisation(ancienne fiche navette)	1	140,00 €
Contre-visite CBF	2	139,00 €
<b>BREAL SOUS VITRE</b>		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
<b>BRIELLES</b>		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Diagnostic ANC pour vente	10	1 333,50 €
<b>CHAMPEAUX</b>		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	105,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	76	6 712,50 €
<b>LA CHAPELLE ERBREE</b>		
Contrôle de conception	3	165,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	560,00 €
<b>CHATEAUBOURG</b>		
Contrôle de conception	16	1 025,00 €
Contrôle de réalisation	9	1 053,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	588,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	4	468,00 €
Contre-visite CBF	2	162,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	215	20 962,50 €
<b>CHATILLON EN VENDELAIS</b>		
Contrôle de conception	11	715,00 €
Contrôle de réalisation	9	1 026,00 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Forfait conception+réalisation	3	504,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	4	1 120,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	8	780,00 €
<b>CORNILLE</b>		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
<b>DOMAGNE</b>		
Contrôle de conception	6	360,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Forfait conception+réalisation	4	728,00 €
Diagnostic ANC pour vente	8	1 029,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	14	1 365,00 €
<b>DOMALAIN</b>		
Contrôle de conception	7	455,00 €
Contrôle de réalisation	8	909,00 €
Diagnostic ANC pour vente	12	1 575,00 €

<b>DROUGES</b>		
Contrôle de conception	6	375,00 €
Contrôle de conception (ancienne fiche navette)	1	70,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	756,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	1	86,00 €
<b>ERBREE</b>		
Contrôle de conception	12	750,00 €
Contrôle de réalisation	12	1 377,00 €
Forfait conception+réalisation	1	140,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	682,50 €
<b>ETRELLES</b>		
Contrôle de conception	7	425,00 €
Contrôle de conception (ancienne fiche navette)	1	50,00 €
Contrôle de réalisation	5	531,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	2	156,00 €
Diagnostic ANC pour vente	8	1 092,00 €
<b>GENNES SUR SEICHE</b>		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
<b>LA GUERCHE DE BRETAGNE</b>		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de réalisation(ancienne fiche navette)	2	140,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	241,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
<b>LANDAVRAN</b>		
Contrôle de conception	3	180,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
<b>LOUVIGNE DE BAIS</b>		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	3	324,00 €
Forfait conception+réalisation	1	140,00 €
Diagnostic ANC pour vente	9	1 197,00 €
<b>MARPIRE</b>		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
<b>MECE</b>		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	3	324,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
<b>MONDEVERT</b>		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	3	324,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	241,50 €
<b>MONTAUTOUR</b>		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	105,00 €
<b>MONTREUIL DES LANDES</b>		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	1	90,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
<b>MONTREUIL SOUS PEROUSE</b>		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
Contre-visite CBF	2	162,00 €
<b>MOULINS</b>		
Contrôle de conception	5	310,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Contrôle de réalisation (ancienne fiche navette)	1	90,00 €
Diagnostic ANC pour vente	8	1 060,50 €
<b>MOUSSE</b>		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
<b>MOUTIERS</b>		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	4	390,00 €



<b>LE PERTRE</b>		
Contrôle de conception	6	360,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	651,00 €
<b>POCE LES BOIS</b>		
Contrôle de conception	11	685,00 €
Contrôle de réalisation	7	819,00 €
Contrôle de réalisation (ancienne fiche navette)	1	90,00 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Forfait conception+réalisation	2	322,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	560,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	90,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	19	1852,50 €
<b>PRINCE</b>		
Contrôle de conception	2	115,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	10	1 365,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	560,00 €
<b>RANNEE</b>		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Diagnostic ANC pour vente	11	1 438,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
<b>ST AUBIN DES LANDES</b>		
Contrôle de conception	13	830,00 €
Contrôle de réalisation	7	819,00 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	7	1 022,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	90,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	148	11 865,00 €
<b>ST CHRISTOPHE DES BOIS</b>		
Contrôle de conception	3	180,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	241,50 €
<b>ST DIDIER</b>		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	483,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €
<b>ST GERMAIN DU PINEL</b>		
Contrôle de conception	5	310,00 €
Contrôle de réalisation	9	1 053,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	1	86,00 €
<b>ST JEAN SUR VILAINE</b>		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
<b>ST M'HERVE</b>		
Contrôle de conception	7	440,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Contrôle de réalisation (ancienne fiche navette)	1	90,00 €
Diagnostic ANC pour vente	13	1 680,00 €
<b>LA SELLE GUERCHAISE</b>		
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
<b>TAILLIS</b>		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	4	414,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	451,50 €
<b>TORCE</b>		
Contrôle de conception	8	520,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	105,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	4	728,00 €
<b>VAL D'IZE</b>		
Contrôle de conception	10	650,00 €
Contrôle de réalisation	9	1 026,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	619,50 €
<b>VERGEAL</b>		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €

<b>VISSEICHE</b>		
Contrôle de conception	11	715,00 €
Contrôle de réalisation	12	1 350,00 €
Refus de contrôle du SPANC	3	585,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	280,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
Contrôle périodique de Bon Fonctionnement	122	11 895,00 €
<b>VITRE</b>		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	514,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	560,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €

## Indicateurs de performance

### 3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.

Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant, au 31/12 de l'année N, un ratio entre :

- le nombre d'installations neuves ou à réhabiliter ayant été déclarées conformes, après contrôle au titre de l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012.
- le nombre d'installations existantes ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement, après contrôle au titre de l'article 4 sus-visé.

et

- le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

*(Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité + nombre d'installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement) / Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service x 100)*

	<b>Exercice 2021</b>
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	3526
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3036
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	8599
<b>Taux de conformité en %</b>	<b>73</b>